

Image not found or type unknown



Fin de préavi mais j'ai continué à travailler

Par **pris**, le **29/03/2010** à **19:20**

Bonjour,
la date butoir de mon préavis de licenciement était le 5 mars; or, j'ai continué à travailler au delà de cette date.

-Quels sont mes droits?

-Est ce légal de la part de l'entreprise?

merci